

134636-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Servizi ta' senserija ta' l-assigurazzjoni – PRESTATION DE COURTAGE ASSURANCE (DOMMAGES et LIGNES FINANCIERES)

OJ S 40/2026 26/02/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Servizzi

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: RATP

Email: nadia.hanniche@ratp.fr

Tip legali tax-xerrej: Impriża pubblika

Attività tal-entità kontraenti: Servizi ferrovjarji

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: PRESTATION DE COURTAGE ASSURANCE (DOMMAGES et LIGNES FINANCIERES)

Deskrizzjoni: Le présent avis vise à établir un accord-cadre, à commandes, mono attributaire, alloti, sans montant minimum et avec montant maximum de 1 600 000 € . L'accord-cadre concerne une prestation de courtage pour assister le groupe RATP dans le placement et la gestion de ses programmes d'assurance sur le marché. L'accord-cadre se décompose en deux (2) lots distincts : - Lot 1 : Prestation de courtage assurances Dommages - Lot 2 : Prestation de courtage assurances Lignes financières. Chaque lot sera attribué à un Titulaire. Pour chacun des deux lots, les prestations attendues comprennent notamment : 1. Assistance au placement des programmes • Élaboration et recommandation de stratégies optimisées de placement ; • Rédaction et proposition de textes de police adaptés ; • Accompagnement dans la passation des consultations relevant des marchés publics ; 2. Gestion et accompagnement des polices • Déploiement d'un plan d'accompagnement personnalisé incluant : o Suivi proactif et optimisation continue des garanties ; o Rétroplanning des actions (attestations, synthèses, points d'activité). • Accompagnement lors des visites de risques. • Gestion des sinistres au-delà des franchises contractuelles ; • Gestion des sinistres majeurs. 3. Suivi d'activité et reporting • Supervision et ajustement continu des programmes ; • Élaboration de reportings réguliers (performance, coûts, évolution des risques) ; • Revue annuelle des couvertures ; • Suivi des recommandations et plans d'actions.

Identifikatur tal-proċedura: 1ae0b356-7b16-406f-8b34-939ec5c7e2d8

Avviż preċedenti: 56848-2021

Identifikatur intern: DHA_2026SFD21531

Tip ta' proċedura: Innegożjata bil-pubblikazzjoni minn qabel ta' sejha għall-kompetizzjoni/għall-kompetizzjoni bin-negożjar

Il-proċedura hija aċċellerata: le

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 66518100 Servizi ta' senserija ta' l-assigurazzjoni

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizzjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

2.1.3. Valur

Valur massimu tal-ftehim qafas: 1 600 000,00 EUR

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: A) CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES : le candidat répond sur : <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html> En cas de difficulté technique /question, appeler la hotline depuis la France ou l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via ratp@bravosolution.fr Le candidat se référera aux pré-requis techniques disponibles sur la plateforme. Il sélectionne la consultation DHA_2026SFD21531 puis candidate en ligne, et clique sur le bouton "Publier réponse". L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement chargée et publiée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée. Le candidat peut ne pas fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1 (ou équivalent) qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais : - d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel - ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de confidentialité dudit espace. Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier : si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la référence de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis. Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE définitif sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre. Le candidat veillera à utiliser son compte fournisseur principal sur la plateforme. A défaut il veillera à mettre à jour ses coordonnées pour recevoir le DCE définitif. Dans le cas contraire, la RATP ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'informations ou documents liés à la procédure en cours. B) INFORMATIONS IMPORTANTES : En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures/offres. Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de Sauvegarde (C.S) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée avec AR avec obligatoirement la mention Copie de sauvegarde à RATP Direction Stratégie, Finance et Performance Durable Groupe A l'attention de Nadia HANNICHE Consultation DHA_2026SFD21531 Lac YF13 54 Quai de la Rapée 75599 PARIS CEDEX 12. Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues : les C.S seront alors examinées. En cas de remise hors délai des C.S, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues. Dans le cas où la C.S comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s)quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée. Les candidatures / offres par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés. Le marché sera signé électroniquement par les parties prenantes via une plateforme dédiée gratuite, sans acquisition de matériels. La candidature et l'offre devront être remises en français. Il sera fait recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier.

Baži legali:

Direttiva 2014/25/UE

2.1.5. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom offerent wieħed jista' jissottometti offerti: 2

Termini tal-kuntratt:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom jistgħu jingħataw kuntratti lil offerent wieħed: 2

2.1.6. Raġunijiet għall-esklużjoni

Sors tal-motivi għall-eżklużjoni: Avviż

Raġunijiet purament nazzjonali għall-esklużjoni: Tous les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

5. Lott**5.1. Lott: LOT-0001**

Titlu: Lot 1 : Prestation de courtage assurances Dommages

Deskrizzjoni: Le présent avis concerne la mise en place d'un accord-cadre à commandes mono-attributaire, sans montant minimum et avec montant maximum de 900 000 € ayant pour objet une prestation de courtage pour assister le groupe RATP dans le placement des polices dommages. Les polices intégrées dans le Lot 1 sont les suivantes : - Dommages aux biens, - TR Multisites, - Bris de Machine, PC Portable et équipements PMR, - Risques Techniques, - Bris de Machine (Robot Spot), - Dommages Automobile, - Bagages à bord des Bus. - Et toutes autres polices Dommages nouvellement souscrites. Le lot 1 sera attribué à 1 Titulaire. Identifikatur intern: Lot 1 - DHA_2026SFD21531

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 66518100 Servizi ta' senserija ta' l-assigurazzjoni

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Des modifications pourront être apportées au marché, conformément aux articles R2194-1 à R2194-9 du Code de la Commande Publique. La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R2122-7 du Code de la Commande publique.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Belt: Paris

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Data tal-bidu: 31/05/2026

Data tat-tmiem tad-durata: 31/05/2031

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 3

Informazzjoni oħra dwar it-tiġdid: L'accord-cadre est conclu pour une durée de vingt-quatre mois (24) reconductible trois (3) fois douze (12) mois par tacite reconduction, soit une durée maximum de soixante (60) mois à compter de sa date de début fixée au 31 mai 2026.

5.1.5. Valur

Valur massimu tal-ftehim qafas: 900 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Dan huwa akkwist rikorrenti

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

Informazzjoni addizzjonali: CTA : C32 - Assurances

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Referenzi fuq servizzi speċifiċi

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) et DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Ces éléments pourront être fournis sur papier libre ou sur les imprimés disponibles sur le site du Ministère des Finances à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, chaque co-traitant devra fournir un formulaire DC2 (ou éléments équivalents ou DUME); le formulaire DC1 sera commun à tous les co-traitants. Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française. Information relative à la profession : la prestation est réservée à une profession déterminée. En complément des éléments susmentionnés, le candidat devra satisfaire aux obligations légales, réglementaires et jurisprudentielles liées à l'exercice de sa profession et plus particulièrement aux obligations suivantes : - Inscription au RCS, conformément à l'article L. 123-1 du Code de commerce, - Inscription à l'ORIAS, conformément aux articles L. 512-1 et suivants du Code des assurances, - Être titulaire d'une expertise d'au moins 3 ans dans le domaine du courtage et de la distribution de produits d'assurances. - Être titulaire d'une expertise d'au moins 3 ans sur les produits d'assurances concernés par la présente prestation de courtage et de placement (responsabilité civile). - Indépendance et absence d'exclusivité auprès d'un assureur, conformément aux articles L. 521-2 et suivants du Code des assurances, - Réaffectation des fonds perçus dans le cadre de la gestion des sinistres et des recours, - Honorabilité, conformément aux articles L. 322-2 et suivants du Code des assurances, - Capacité professionnelle, conformément aux articles R. 512-8 et suivants du Code des assurances, - Garantie financière, conformément aux articles L.512-7 et A.512-5 du Code des assurances, - Souscription d'une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle, conformément à l'article L.512-6 du Code des assurances.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Volum ta' negozju annwali speċifiku

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans le formulaire DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Pour apprécier la capacité économique et financière, le candidat doit indiquer à la rubrique F1 du DC2 son chiffre d'affaires des 3 dernières années. Les candidats qui ne sont pas en mesure de présenter les références demandées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen. Les candidats fourniront en outre : les bilans ou extraits de bilans des 2 dernières années, la déclaration appropriée de banque ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la

production notamment soit d'un contrat soit d'un engagement écrit contraignant pour ces entreprises tiers. Au cas où la candidature serait présentée pour un lot ou plusieurs lots, celle-ci sera admise pour chacun des lots pour lequel le dernier CA du candidat représente au moins 1,5 fois le montant total annuel du lot considéré et estimé par la RATP. Toutefois, dans l'éventualité où un soumissionnaire se verrait attribuer plusieurs lots à exécuter en même temps, son CA annuel minimal devra représenter au moins 1,5 fois le montant annuel cumulé de ces lots. Le candidat peut se prévaloir des capacités financières d'autres entreprises : il faut alors prendre en compte le CA du ou des sous-traitants ou de la maison-mère et l'additionner au CA du Titulaire pour vérifier l'atteinte du montant minimum de CA requis. Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Referenzi fuq xogħlijiet speċifiċi

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique professionnelle : Conformément à l'article L.2142-1 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution des prestations décrites au 2.1 Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils devront renseigner impérativement un cadre de réponse qui comporte plusieurs onglets. Il est disponible dans les pièces jointes de l'opportunité et dans le dossier de candidatures sur le portail achat Bravosolution. Ce cadre de réponse, dûment complété et transmis sous le format Excel, devra être joint au dossier de candidature 1) une présentation succincte de l'entreprise 2) une liste des principales prestations en relation avec l'objet de la consultation, effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les missions sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. 3) une liste indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; 4) des certifications ou des qualifications professionnelles établies par des organismes de contrôle indépendant tels que : - Qualifications professionnelles dans le domaine d'expertise concerné par la consultation. - Être titulaire d'une expertise d'au moins 3 ans dans le domaine du courtage et de la distribution de produits d'assurances. - Être titulaire d'une expertise d'au moins 3 ans sur les produits d'assurances concernés par la présente prestation de courtage et de placement. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques / professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment, soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un sous-traitant), soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tiers aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité technique / professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique / professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs. La RATP vérifiera que les entreprises candidates ont bien remis l'ensemble des documents demandés et ne se trouvent pas dans une situation leur interdisant de soumissionner à un marché public. Toute candidature ne comprenant pas l'ensemble des documents et renseignements demandés et

/ou ne répondant pas à l'un des points demandés pourra être rejetée. Ces éléments devront être complétés dans le cadre de réponse de l'avis de marché.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Informazzjoni dwar it-tieni stadju ta' proċedura b'żewġ stadji:

Il-proċedura se ssir fi stadji suċċessivi. F'kull stadju, xi parteċipanti jistgħu jiġu eliminati

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Prezz

Deskrizzjoni: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Mezz ta' komunikazzjoni ad hoc:

Isem: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

URL: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-parteċipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-parteċipazzjoni: 20/03/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Ħin tal-Ewropa Ċentrali, Ħin tas-sajf tal-Ewropa tal-Punent

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les conditions d'exécution du marché sont indiquées dans les pièces contractuelles.

Hu meħtieġ ftehim ta' kunfidenzjalità: iva

Informazzjoni addizzjonali dwar il-ftehim ta' kunfidenzjalità: La fourniture du DCE complet (inclus cahier des charges) en phase d'avis de marché est effectuée sur demande du candidat par le biais du portail RATP: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html> en sélectionnant le dossier DHA_2026SFD21531 et en envoyant une demande via la messagerie du dossier de candidature. Faute de transmission de l'engagement de confidentialité la candidature sera rejetée.

Fatturazzjoni elettronika: Meħtieġa

Forma legali li għandha tittiehed minn grupp ta' offerenti li jingħata kuntratt: Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement. Ils devront alors en préciser la forme (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire. Toutefois le candidat qui se présente en groupement ne peut pas se présenter également en qualité de candidat individuel. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas respectées, l'ensemble des candidatures concernées seront rejetées. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement. L'attention des candidats est attirée sur le fait que sauf défaillance de l'un des membres du groupement dûment justifiée auprès de la RATP, la composition de celui-ci, définie au moment de la candidature, ne pourra pas être modifiée. En outre, les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité d'exiger la

transformation du groupement en « groupement conjoint avec mandataire solidaire » s'il considère que cela est préférable pour la bonne exécution du marché.

Arrangament finanzjarju: Modalités essentielles de financement: ressources propres.

Modalités de paiement: prix fermes sur la durée du marché. Paiement à 60 jours à compter de la réception de la demande de paiement.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Numru massimu ta' parteċipanti: 1

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: RATP

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal Administratif de Paris

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: RATP

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: RATP

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: RATP

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-parteċipazzjoni: RATP

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: RATP

5.1. Lott: LOT-0002

Titlu: Lot 2 : Prestation de courtage assurances Lignes financières

Deskrizzjoni: Le présent avis concerne la mise en place d'un accord-cadre à commandes mono-attributaire, sans montant minimum et avec montant maximum de 700 000 € ayant pour objet une prestation de courtage pour assister le groupe RATP dans le placement des polices Lignes financières. Le périmètre : Les polices Lignes financières couvrent les besoins et les risques du Groupe RATP en matière de responsabilité des dirigeants et des pertes liés à des actes de cybercriminalité. Les polices intégrées dans le Lot 2 : - RCMS (Responsabilité civile des mandataires sociaux), - CYBER, - Polices locales. Le lot 2 sera attribué à 1 Titulaire.

Identifikatur intern: Lot 2 - DHA_2026SFD21531

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 66518100 Servizi ta' senserija ta' l-assigurazzjoni

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Des modifications pourront être apportées au marché, conformément aux articles R2194-1 à R2194-9 du Code de la Commande Publique. La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R2122-7 du Code de la Commande publique.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Les prestations peuvent être effectuées dans toute la France

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Data tal-bidu: 31/05/2026

Data tat-tmiem tad-durata: 31/05/2031

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 3

Informazzjoni oħra dwar it-tiġdid: L'accord-cadre est conclu pour une durée de vingt-quatre mois (24) reconductible trois (3) fois douze (12) mois par tacite reconduction, soit une durée maximum de soixante (60) mois à compter de sa date de début fixée au 26 mai 2025.

5.1.5. Valur

Valur massimu tal-ftehim qafas: 700 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Dan huwa akkwist rikorrenti

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

Informazzjoni addizzjonali: CTA : C32 - Assurances

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Referenzi fuq servizzi speċifiċi

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) et DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Ces éléments pourront être fournis sur papier libre ou sur les imprimés disponibles sur le site du Ministère des Finances à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, chaque co-traitant devra fournir un formulaire DC2 (ou éléments équivalents ou DUME); le formulaire DC1 sera commun à tous les co-traitants. Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française. Information relative à la profession : la prestation est réservée à une profession déterminée. En complément des éléments susmentionnés, le candidat devra satisfaire aux obligations légales, réglementaires et jurisprudentielles liées à l'exercice de sa profession et plus particulièrement aux obligations suivantes : - Inscription au RCS, conformément à l'article L. 123-1 du Code de commerce, - Inscription à l'ORIAS, conformément aux articles L. 512-1 et suivants du Code des assurances, - Être titulaire d'une expertise d'au moins 3 ans dans le domaine du courtage et de la distribution de produits d'assurances. - Être titulaire d'une expertise d'au moins 3 ans sur les produits d'assurances concernés par la présente prestation de courtage et de placement (responsabilité civile). - Indépendance et absence d'exclusivité auprès d'un assureur, conformément aux articles L. 521-2 et suivants du Code des assurances, - Réaffectation des fonds perçus dans le cadre de la gestion des sinistres et des recours, - Honorabilité, conformément aux articles L. 322-2 et suivants du Code des assurances, - Capacité professionnelle, conformément aux articles R. 512-8 et suivants du Code des assurances, - Garantie financière, conformément aux articles L.512-7 et A.512-5 du Code des assurances, - Souscription d'une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle, conformément à l'article L.512-6 du Code des assurances.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Volum ta' negozju annwali speċifiku

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité économique et financière : Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans le formulaire DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Pour apprécier la capacité économique et financière, le candidat doit indiquer à la rubrique F1 du DC2 son chiffre d'affaires des 2 dernières années. Les candidats qui ne sont pas en mesure de présenter les références demandées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen. Les candidats fourniront en outre : les bilans ou extraits de bilans des 2 dernières années, la déclaration appropriée de banque ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment soit d'un contrat soit d'un engagement écrit contraignant pour ces entreprises tiers. Au cas où la candidature serait présentée pour un lot ou plusieurs lots, celle-ci sera admise pour chacun des lots pour lequel le dernier CA du candidat représente au moins 1,5 fois le montant total annuel du lot considéré et estimé par la RATP. Toutefois, dans l'éventualité où un soumissionnaire se verrait attribuer plusieurs lots à exécuter en même temps, son CA annuel minimal devra représenter au moins 1,5 fois le montant annuel cumulé de ces lots. Le candidat peut se prévaloir des capacités financières d'autres entreprises : il faut alors prendre en compte le CA du ou des sous-traitants ou de la maison-mère et l'additionner au CA du Titulaire pour vérifier l'atteinte du montant minimum de CA requis.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Referenzi fuq servizzi speċifiċi

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique et professionnelle : Conformément à l'article L.2142-1 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution du prestations décrites au 2.1 Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils devront renseigner impérativement un cadre de réponse qui comporte plusieurs onglets. Il est disponible dans les pièces jointes de l'opportunité et dans le dossier de candidatures sur le portail achat Bravosolution. Ce cadre de réponse, dûment complété et transmis sous le format Excel, devra être joint au dossier de candidature 1) une présentation succincte de l'entreprise 2) une liste des principales prestations en relation avec l'objet de la consultation, effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les missions sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. 3) une liste indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; 4) des certifications ou des qualifications professionnelles établies par des organismes de contrôle indépendant tels que : - Qualifications professionnelles dans le domaine d'expertise concerné par la consultation. - Être titulaire d'une expertise d'au moins 3 ans dans le domaine du courtage et de la distribution de produits d'assurances. - Être titulaire d'une expertise d'au moins 3 ans sur les produits d'assurances concernés par la présente prestation de courtage et de placement Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques / professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la

maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment, soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un sous-traitant), soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tiers aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité technique / professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique / professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs. La RATP vérifiera que les entreprises candidates ont bien remis l'ensemble des documents demandés et ne se trouvent pas dans une situation leur interdisant de soumissionner à un marché public. Toute candidature ne comprenant pas l'ensemble des documents et renseignements demandés et/ou ne répondant pas à l'un des points demandés pourra être rejetée. Ces éléments devront être complétés dans le cadre de réponse de l'avis de marché.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Informazzjoni dwar it-tieni stadju ta' proċedura b'żewġ stadji:

Il-proċedura se ssir fi stadji suċċessivi. F'kull stadju, xi parteċipanti jistgħu jiġu eliminati

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Prezz

Deskrizzjoni: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Mezz ta' komunikazzjoni ad hoc:

Isem: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

URL: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-parteeipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-parteeipazzjoni: 20/03/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Hin tal-Ewropa Ċentrali, Hin tas-sajf tal-Ewropa tal-Punent

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjegji protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les conditions d'exécution du marché sont indiquées dans les pièces contractuelles.

Hu meħtieġ ftehim ta' kunfidenzjalità: iva

Informazzjoni addizzjonali dwar il-ftehim ta' kunfidenzjalità: La fourniture du DCE complet (inclus cahier des charges) en phase d'avis de marché est effectuée sur demande du candidat par le biais du portail RATP: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html> en sélectionnant le

dossier DHA_2026SFD21531 et en envoyant une demande via la messagerie du dossier de candidature. Faute de transmission de l'engagement de confidentialité la candidature sera rejetée.

Fatturazzjoni elettronika: Meħtieġa

Forma legali li għandha tittieħed minn grupp ta' offerenti li jingħata kuntratt: Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement. Ils devront alors en préciser la forme (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire. Toutefois le candidat qui se présente en groupement ne peut pas se présenter également en qualité de candidat individuel. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas respectées, l'ensemble des candidatures concernées seront rejetées. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement. L'attention des candidats est attirée sur le fait que sauf défaillance de l'un des membres du groupement dûment justifiée auprès de la RATP, la composition de celui-ci, définie au moment de la candidature, ne pourra pas être modifiée. En outre, les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité d'exiger la transformation du groupement en « groupement conjoint avec mandataire solidaire » s'il considère que cela est préférable pour la bonne exécution du marché.

Arranġament finanzjarju: Modalités essentielles de financement: ressources propres.

Modalités de paiement: prix fermes sur la durée du marché. Paiement à 60 jours à compter de la réception de la demande de paiement.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Numru massimu ta' parteċipanti: 1

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: RATP

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal Administratif de Paris

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: RATP

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: RATP

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: RATP

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-parteeipazzjoni: RATP

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: RATP

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: RATP

Numru tar-registrazzjoni: 77566343801906

Indirizz postali: 54 quai de la Rapée

Belt: Paris

Kodiċi postali: 75599

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: Nadia HANNICHE

Email: nadia.hanniche@ratp.fr

Telefown: +33 1 58 76 46 54

Indirizz tal-internet: <https://www.ratp.fr>

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): <https://ratp.bravosolution.com/>

Profil tax-xerrej: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partecipazzjoni

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal Administratif de Paris

Numru tar-reġistrazzjoni: 17750005500013

Indirizz postali: 7 rue de Jouy

Belt: Paris

Kodiċi postali: 75181

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Email: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telefown: 0144594400

Indirizz tal-internet: <https://paris.tribunal-administratif.fr>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: 6ae88cd8-a5ee-4a31-919a-dff151bc975f - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 17

Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 25/02/2026 09:21:47 (UTC+00:00) Ħin tal-Ewropa tal-Punent, GMT

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 134636-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 40/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 26/02/2026